



Après une audience à la Région la semaine précédente, le SNETAA-FO a été reçu le mercredi 24 mai, durant 1h30, par La Rectrice accompagnée du Secrétaire Général, de la DAFPIC et du doyen des IEN.

Carte des formations

Bien évidemment, notre première question a porté sur la **carte des formations** et sur les annonces médiatiques du Président de la République et de ses ministres concernant des fermetures de formations dites « non insérantes », notamment une bonne partie de formations tertiaires. La Rectrice a été obligée de reconnaître que la réalité était tout autre. En effet, ce que le SNETAA-FO vous dit et écrit depuis le début, c'est-à-dire depuis les annonces du Président Macron à Saintes le 4 mai, est une nouvelle fois confirmé : **pas de modification de la carte pour la rentrée 2023 et une carte déjà bien avancée pour la rentrée 2024.**

La Rectrice nous a affirmé que pour la suite, elle n'avait pas eu de commande du ministère sur des fermetures particulières... Que les projets d'évolution de la carte seront désormais examinés dans un cadre pluriannuel de 3 ans et se discuteront au niveau de l'établissement avec l'appui des inspecteurs... Et que seront regardés des indicateurs clairs et actualisés, comme le nombre de jeunes ne poursuivant pas en études supérieures, le taux d'emploi 6 mois après l'obtention du Bac, des indicateurs filières (**inserjeunes**)... et que l'académie de Bordeaux a une longueur d'avance sur les autres territoires... La Rectrice a insisté sur le fait que tous ces indicateurs seraient maintenant partagés. Elle a également rappelé, comme l'avait fait le Vice-Président Nembrini, qu'il n'y aurait pas de fermeture de lycée en Nouvelle Aquitaine.

Bien sûr, même si ses propos sur la carte des formations Professionnelles et BTS ont pu en partie nous rassurer, nous lui avons dit une nouvelle fois que nous ne voulions pas qu'il y ait une stricte adéquation entre les formations proposées aux jeunes et les besoins du tissu économique. Les jeunes doivent pouvoir choisir leur formation sur le territoire aquitain, car nous savons que le moteur de leur réussite est essentiellement l'envie. Obtenir un niveau de diplôme est primordial pour la carrière professionnelle. Quant à la mobilité professionnelle, elle arrive plus tard...

Pacte Voie Pro

La Rectrice a reconnu disposer de peu d'informations pour les personnels de l'Enseignement Pro et être en attente d'une lettre de cadrage... Mais bien évidemment, pour elle, la réforme est une chance pour les personnels et les élèves ! Et le « Pacte » pour les PLP, non sécable, contrairement à celui des collèges, lycées et écoles, nous a-t-elle dit, mais rémunérant à une hauteur supérieure (jusqu'à 7500 € brut annuel), « montre l'intérêt que le Président de la République porte aux LP... ».

La Rectrice nous a confirmé que le Pacte contribuerait à mettre en place la réforme, notamment par l'intermédiaire de la mesure n°10, « Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves. », mais pas seulement. Pour ce faire, des enveloppes de « parts fonctionnelles » (« briques ») seront distribuées dans les LP cette semaine. Les chefs d'établissement doivent faire une estimation de leurs besoins sur les différentes missions (savoirs fondamentaux en classes réduites, permettre aux élèves de choisir des options, prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée, soutien au bureau des entreprises, remplacement de courte durée...) et commencer à établir une liste de volontaires... Cette liste devra être présentée pour avis au dernier CA de l'année ou début septembre pour tenir compte de l'intervention possible des contractuels affectés à l'année.

Pour le Remplacement de Courte Durée (RCD), une des missions essentielles du « Pacte » pour le MEN confronté à des plaintes de plus en plus nombreuses de familles, s'il est fait le constat qu'il y a moins d'absences que prévu, alors le chef d'établissement pourra réorienter les missions sur d'autres besoins. Ces heures de RCD sont défiscalisées.

Pour avoir des classes de seconde à effectifs réduits en mathématiques et français, en dehors de ce que peut permettre la DGH, il faudra avoir signé le « Pacte »...

L'enveloppe étant globale pour l'académie, alors pour « ne rien perdre », l'autorité académique fera jouer le principe des « vases communicants ». Cela signifie que si un établissement n'a pas suffisamment de volontaires pour consommer son enveloppe, alors le « surplus » sera redistribué à un autre établissement qui en aurait besoin.

Le principe du « Pacte » est basé sur le « service fait » sur l'année à partir d'un module intégré à Pronote ou autre (commande a été faite auprès des éditeurs), mais payé mensuellement dès le mois de septembre (déclenchement avant la signature de la lettre de mission). Si l'engagement n'est pas respecté, les versements seront stoppés.

A noter qu'une partie des IMP et des HSE devraient disparaître à la rentrée 2024...

Un bilan sera présenté dans chaque Comité Social d'Administration Spécial Départemental.

Oui chers collègues, vous l'aurez compris, et la Rectrice ne l'a pas nié, le « Pacte » est le levier de la mise en place de la réforme des LP.

PFMP

L'année de terminale sera sur mesure (pour les élèves en terminale à la rentrée 2024). Les élèves auront donc le choix de faire 4 semaines de cours intensifs (pour aller en BTS) ou 4 semaines de PFMP supplémentaires... La Rectrice a entendu que nous considérions que ce n'était pas vraiment un choix, puisque les PFMP étaient rémunérées... mais elle attend de voir. C'est l'ASP (Agence de services et de paiement) qui va se charger du versement de la gratification des stagiaires. Pour la période de septembre à décembre 2023, le paiement se fera en janvier 2024. Seront prises en compte l'assiduité scolaire et l'assiduité en stage (contrôle effectué par le bureau des entreprises). Le soutien au bureau des entreprises peut aussi faire partie du pacte.

Bureau des entreprises

Mis en place dès la rentrée 2023, il sera coordonné par le DDFPT et son objectif sera de tisser un réseau. Des moyens vont être dégagés pour environ 85 établissements dans l'académie : 1 ETP ou 0.5 ETP par établissement pour venir en appui du DDFPT. Un appel à candidature va être lancé (35h avec une lettre de mission, modèle national, poste administratif, catégorie A). Les ATDDFPT resteront en place. Le travail de ce bureau sera renforcé par les collègues qui auront signé un « Pacte » contenant notamment la mission « faire vivre le lien école-entreprise »... Bien évidemment, il s'agit là d'une nouvelle porte d'entrée de l'apprentissage !

PROFAN

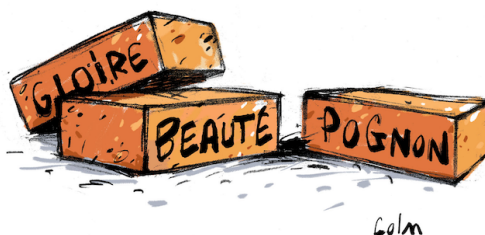
L'académie de Bordeaux avait été pilote de l'expérience démarrée en 2017 et l'est aussi pour son redémarrage (mesure 12 : Permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève) à la rentrée 2023... Cette expérimentation avait débouché sur un rapport positif... Nous avons demandé que ce rapport soit envoyé a minima à ceux qui ont participé à l'expérimentation et qui n'ont eu aucune nouvelle... La formation des formateurs va démarrer à la rentrée 2023 et la mise en place du principe PROFAN pour tous à la rentrée 2024.

SEGPA

Suite au séminaire académique SEGPA, nous avons signifié à la Rectrice qu'il ne nous paraissait pas pertinent de ne pas avoir permis à tous les acteurs, et notamment aux PLP, de participer au débat sur l'intérêt pour leurs élèves de l'existence de la SEGPA entre structure et dispositif... Néanmoins, nous l'avons remerciée d'avoir autorisé le SNETAA-FO d'y assister afin de rendre compte aux collègues. La Rectrice nous a alors proposé de faire revenir le conférencier et d'inviter les collègues... Vous pouvez **lire le compte rendu** sur notre site internet.

Au final, les échanges furent cordiaux, mais nous avons bien compris que si cette réforme pouvait sembler un peu « light », du moins par rapport à celle que nous avons imaginée suite aux annonces du Président Macron lors de sa visite du lycée des Sables-d'Olonne en septembre dernier, les objectifs n'en étaient pas pour autant abandonnés... En effet, le Secrétaire Général nous a confirmé que les objectifs du Président demeuraient !

LE PACTE



Florence Texier,
Delphine Paillé,
Guillaume Lamballais,
Thierry Clamens,
Eric Mouchet.